

**Arrêté du 8 septembre 2017 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à l'Ecole nationale des greffes de Dijon
NOR : JUSB1725800A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer une régie d'avances auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 février 2005 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer une régie de recettes et une régie d'avances auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2014, portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avance auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Camille-Sophie CLAVEAU, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante à l'Ecole nationale des greffes de Dijon.

Article 2

Mme Stéphanie WAGNER (POIROT), adjointe administrative, est, à la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante à l'Ecole nationale des greffes de Dijon.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par le directeur de l'Ecole nationale des greffes de Dijon, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 septembre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON